

NOTE D'INFORMATION



Programme d'émission de billets de trésorerie sur le marché financier régional de l'UEMOA - 2ème Tranche GVS SA 7,50%

TRANCHE 2 : 1 500 000 000 FCFA

DUREE : 24 mois

PERIODE DE SOUSCRIPTION TRANCHE 2 : Du 04
au 25 Novembre 2019

3
Milliards

7,5%
l'an

Garanti à hauteur de 100%



Arrangeur et Chef de File

 **africabourse**

Cette opération a été autorisée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sous le numéro d'identification
Première tranche : B301011B6 BT 7,5% 12 2018-2020
Deuxième tranche : B301011B4 BT 7,5% 12 2019-2021

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE	3
PRESENTATION DU PROGRAMME D'EMISSION	4
Cadre de l'opération	4
Définition de Billets de Trésorerie	4
Objet de l'opération	6
Caractéristiques de l'opération	7
PRESENTATION DE L'EMETTEUR	10
Renseignements à caractère général	10
Renseignements relatifs au capital de l'émetteur	19
Description des principales activités de l'émetteur	22
Situation financière de l'émetteur	25
Projections des soldes de gestion	31
PRESENTATION DE LA GARANTIE	33
ANNEXES	38
Lettre d'engagement de garantie	38
Lettre d'agrément de la BCEAO autorisant l'opération	41

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE LA NOTE

Je soussigné, Monsieur Rémi Cossi CODJIA, Directeur Général de la société dénommée « Groupe Vêto Services SA », atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de GVS SA ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, je m'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans le présent dossier d'information.

Fait à Cotonou, le 30 août 2019

Groupe Vêto Services S.a
07 BP 280 COTONOU BENIN
Tél (+229) 21 38 32 36
LE DIRECTEUR GENERAL



Rémi Cossi CODJIA

PRESENTATION DU PROGRAMME D'EMISSION

Cadre de l'opération

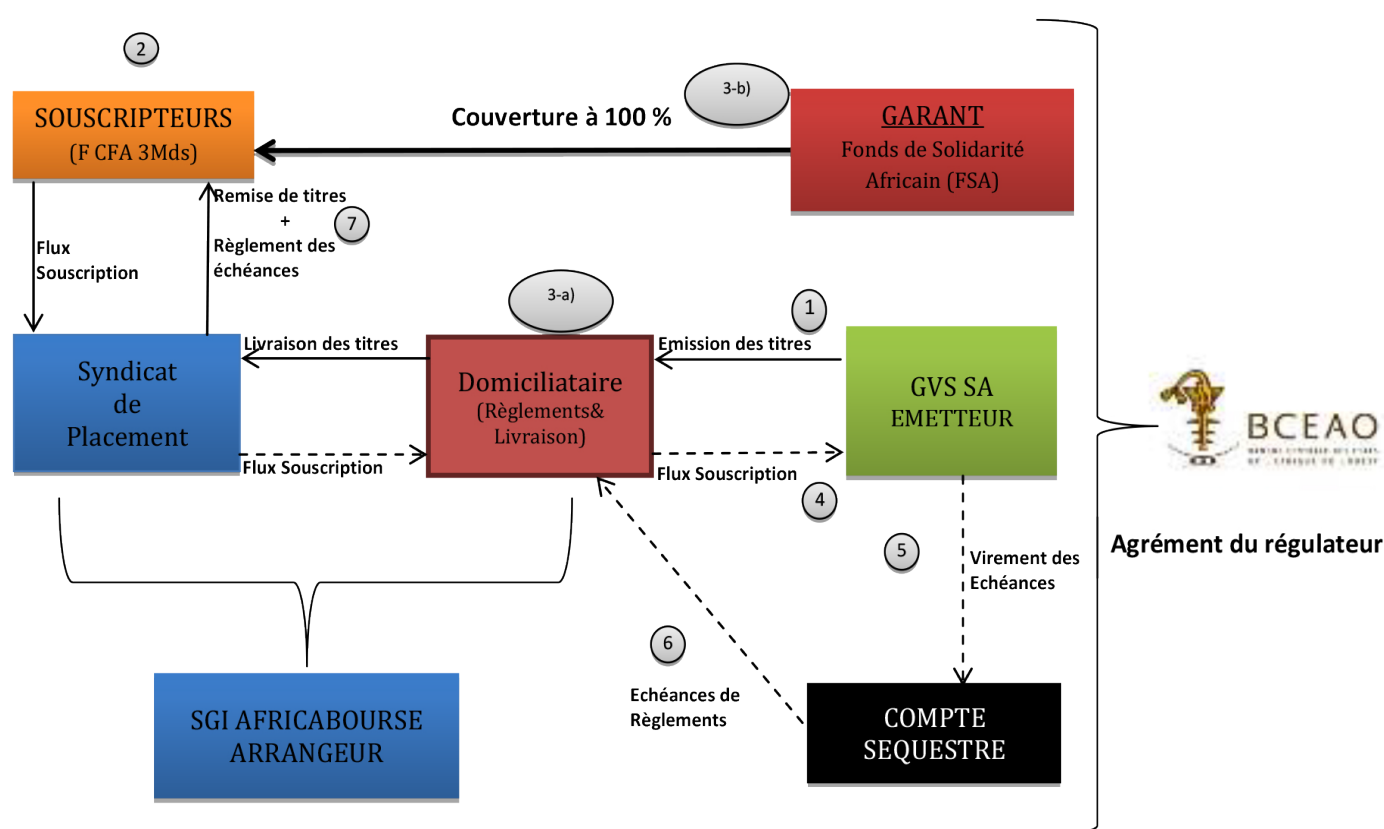
Dans le cadre du développement de ses activités, le Groupe Vêto Services S.A, procède à une émission de billets de trésorerie d'un montant de FCFA 1,5 milliards représentant la deuxième tranche d'un programme d'émission de FCFA trois (3) milliards.

En effet, cette opération fait suite à l'émission de la première tranche des billets de trésorerie du programme, qui s'est déroulée du 24 décembre 2018 au 20 février 2019 et a connu un franc succès.

Définition de Billets de Trésorerie

Les billets de Trésorerie sont des titres de créances négociables, émis au porteur et sont inscrits en compte auprès d'intermédiaires autorisés conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. L'objet des titres est de permettre à un émetteur d'emprunter à Court Terme (2 ans) auprès d'offres de capitaux sur le marché monétaire.

SCHEMA DESCRIPTIF DE L'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE



Légende

- 1) GVS SA émet les Billets de Trésorerie sur le Marché à hauteur de F CFA 3 Mds.
- 2) Les Investisseurs de la place souscrivent aux titres de créances négociables
- 3a) Le Domiciliaire assure le règlement et la livraison des titres à l'issue de la période de souscription
- 3b) En contrepartie de son investissement, les souscripteurs bénéficient d'une garantie à 100% de la valeur de leurs titres
- 4) A l'issue de la période de souscription et sur instruction de l'Arrangeur (AFRICABOURSE), le Domiciliaire met à disposition les fonds collectés auprès de l'émetteur.
- 5) 6) & 7) Les échéances dues seront domiciliées dans un compte séquestre, puis alloués aux souscripteurs via le Domiciliaire

Objet de l'opération

Le Groupe Vêto Services SA procède à l'émission des billets de trésorerie afin de satisfaire ses besoins de liquidité à court terme.

Les ressources collectées lors de cette émission serviront donc à financer les besoins de trésorerie de notre activité licite portant importation et distribution en gros de médicaments vétérinaires et d'intrants zootechniques, production d'aliments pour animaux, production animale et production végétale ainsi que la transformation et le stockage des produits d'origine animale et végétale en République du Bénin.



Caractéristiques de l'opération

Nom du Programme	GVS-S.A Billets de Trésorerie
Type de programme	Billets de Trésorerie
Nom de l'Emetteur	GROUPE VETO SERVICES (GVS-SA)
Type d'Emetteur	Entreprise
Taille du programme	3 000 000 000 F CFA en deux tranches égales 1ère tranche : 1,5 milliards de F CFA 2ème tranche : 1,5 milliards de F CFA
Forme des titres	Les Billets de Trésorerie
Rémunération	7,5 % brut/an
Devise d'émission	Les billets de trésorerie seront émis en F CFA
Maturité	24 mois
Volume des titres	600
Montant unitaire minimal	5 000 000 F CFA
Paiement des intérêts et remboursement du capital	Le principal et les intérêts seront payés trimestriellement. Le remboursement sera effectué par amortissement constant.
Droit applicable et règlement de litiges	Tout billet de trésorerie émis dans le cadre de ce programme sera régi par le droit Béninois, le règlement n°96-03/UEMOA relatif à l'émission de billets de trésorerie, de certificats de dépôts, de bons des établissements financiers et de bons des institutions financières régionales, et toutes instructions de la BCEAO y relatives. Tous les litiges auxquels l'émission des Billets de Trésorerie pourrait donner lieu relèveront de la compétence des tribunaux béninois.
Mode de placement	Les Billets de Trésorerie seront placés par appel public à l'épargne par l'intermédiaire des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) agréées par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ou par les banques et/ou établissements financiers soumis à la réglementation bancaire. Les investisseurs pourront souscrire en remplissant un bulletin de souscription. A la clôture de l'opération, le Consortium confirmera à chaque souscripteur, le montant final retenu. Les investisseurs procéderont à la couverture de leurs souscriptions par virement bancaire ou chèque certifié en faveur de l'émetteur.
Souscription tranche 1	Du 24 décembre 2018 au 20 février 2019
Souscription tranche 2	Du 04 au 25 Novembre 2019
Cotation	Les titres ne seront pas cotés

<p>Système de règlement-livraison d'émission</p>	<p>Le règlement et la livraison des titres de créances négociables s'effectuent auprès de l'établissement domiciliataire ; l'opération de règlement-livraison est réalisée selon le principe de la double notification.</p> <p>Les deux contreparties ou les établissements assurant la gestion des titres notifient à l'établissement domiciliataire, les conditions de l'opération traitée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • achat ou vente ; • prêt ou emprunt ; • nature de l'opération (mise en pension, réméré, prise en pension, etc.) ; • date de valeur de l'opération ; • identité et numéros de compte des contreparties ; • catégorie du titre (code, date d'échéance, valeur nominale unitaire, taux de rendement) ; • montant net à régler. <p>Ces informations sont transmises à l'établissement domiciliataire par télex, télécopie, courrier électronique ou courrier ordinaire.</p> <p>En cas de discordance entre les éléments fournis entre les parties, l'opération est suspendue ; l'établissement domiciliataire notifie le motif de cette suspension aux établissements concernés pour correction.</p> <p>Avant l'exécution de toute opération, l'établissement domiciliataire s'assure de l'existence de provisions suffisantes.</p>
<p>Garantie & Mécanisme de Sûreté</p>	<p>Le programme sera garanti à 100% en capital et intérêts par le Fonds de Solidarité Africain.</p> <p>L'émission sera assortie d'un compte séquestre ouvert auprès d'une banque commerciale en vue de la constitution de la provision nécessaire au paiement des intérêts et au remboursement du principal ainsi que les autres frais.</p>
<p>Agent domiciliataire</p>	<p>DC/BR ou une banque domiciliataire</p>
<p>Arrangeur</p>	<p>SGI AFRICABOURSE</p>
<p>Taxation</p>	<p>Les intérêts afférents à ces titres sont passibles de l'IRVM à hauteur de 6% au Bénin. En dehors du Bénin, la fiscalité applicable sera celle en vigueur dans le pays de résidence de chaque souscripteur au moment du remboursement.</p>
<p>Remboursement anticipé</p>	<p>Les billets de trésorerie ne peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé, sauf autorisation exceptionnelle de la Banque Centrale</p>
<p>Rachat</p>	<p>Les titres peuvent faire l'objet d'un rachat sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que le rachat porte sur les titres dont la durée de vie résiduelle est supérieure à un mois ; • que le montant total des titres rachetés et détenus par l'émetteur ne représente à aucun moment plus de 25 % de l'encours total.
<p>Autorité de régulation</p>	<p>Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)</p>

TABLEAU D'AMORTISSEMENT POUR UN BILLET DE TRESORERIE

PERIODE	ENCOURS DEBUT PERIODE	INTERETS TRIMESTRIELS (7,5 %/An)	AMORTISSEMENT	TRIMESTRIALITE	ENCOURS FIN PERIODE
0	5 000 000				
Trimestre 1	5 000 000	93 750	625 000	718 750	4 375 000
Trimestre 2	4 375 000	82 031	625 000	707 031	3 750 000
Trimestre 3	3 750 000	70 313	625 000	695 313	3 125 000
Trimestre 4	3 125 000	58 594	625 000	683 594	2 500 000
Trimestre 5	2 500 000	46 875	625 000	671 875	1 875 000
Trimestre 6	1 875 000	35 156	625 000	660 156	1 250 000
Trimestre 7	1 250 000	23 438	625 000	648 438	625 000
Trimestre 8	625 000	11 719	625 000	636 719	-
TOTAL	-	421 875	5 000 000	5 421 875	

TABLEAU D'AMORTISSEMENT POUR UNE TRANCHE DU PROGRAMME

PERIODE	ENCOURS DEBUT PERIODE	INTERETS TRIMESTRIELS (7,5 %/An)	AMORTISSEMENT	TRIMESTRIALITE	ENCOURS FIN PERIODE
0	1 500 000 000				
Trimestre 1	1 500 000 000	28 125 000	187 500 000	215 625 000	1 312 500 000
Trimestre 2	1 312 500 000	24 609 375	187 500 000	212 109 375	1 125 000 000
Trimestre 3	1 125 000 000	21 093 750	187 500 000	208 593 750	937 500 000
Trimestre 4	937 500 000	17 578 125	187 500 000	205 078 125	750 000 000
Trimestre 5	750 000 000	14 062 500	187 500 000	201 562 500	562 500 000
Trimestre 6	562 500 000	10 546 875	187 500 000	198 046 875	375 000 000
Trimestre 7	375 000 000	7 031 250	187 500 000	194 531 250	187 500 000
Trimestre 8	187 500 000	3 515 625	187 500 000	191 015 625	-
TOTAL	-	126 562 500	1 500 000 000	1 626 562 500	

PRESENTATION DE L'EMETTEUR

Renseignements à caractère général

Dénomination	“ GROUPE VETO SERVICES SA ”
Siège social	C/1537-D STE Rita, Rue de l'Eglise Catholique, 07 BP 280 Cotonou - Bénin Tel : (229) 21 38 32 36 Fax: (229) 21 38 32 36 e-mail : info@gvssa.com site internet :www.gvssa.com
Forme juridique	«GROUPE VETO SA» est constituée sous la forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'Administration. Elle est régie par les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales.
Date de constitution	1997
RCCM	RCCM RB/COT/13 B 10097 (Ancien n°:21.895-B-)
Exercice social	Douze mois allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.



MISSION ET VALEURS

Le Groupe Vêto Services est une structure qui contribue à l'amélioration de la santé et de la nutrition animale au Bénin et dans la sous-région ouest africaine.

Il se base sur trois principes fondamentaux pour réussir sa mission et s'imposer par son professionnalisme :



Qualité

Le GVS importe ses médicaments et intrants de grands laboratoires européens comme Laprovét, Ceva, Alfasan, Act,... etc., et produit ses aliments avec des matières premières bien sélectionnées pour fournir des aliments de bonne qualité à ses clients.



Proximité

Le GVS dispose des distributeurs qui distribuent ses produits aux populations sur toute l'étendue du territoire national et même dans les coins les plus reculés du pays.



Satisfaction

Le GVS dispose d'horaires d'ouverture (lundi au vendredi de 07h 30 à 18h 30 ; samedi et jours fériés de 07h 30 à 13h, sauf 1er Août, Tabaski, Noël et 1er Janvier) et de conditions de vente très flexibles pour satisfaire sa clientèle.



OBJET SOCIAL

Conformément à l'article 2 de ses statuts, le GROUPE VETO SERVICES SA a pour objet :

- L'achat et l'importation de matières premières, l'installation d'usines de production des aliments destinés aux animaux d'élevage ;
- Toutes opérations d'importation et d'exportation de tous produits et d'instruments vétérinaires, de matériels et réactifs de laboratoires, d'intrants zootechniques ;
- Le commerce général, la représentation, les prestations de services, l'emmagasiner, le transport de bétail, de volaille, d'aliments et de produits divers, le suivi des troupeaux en enclos ;
- Toutes opérations de commission, de courtage et de publicité relatives aux produits ci-dessus cités, ainsi que tous brevets ;
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus.



HISTORIQUE

- **1997** : Constituée sous forme de Société A Responsabilité Limitée à capital de FCFA 10 000 000 par l'apport effectué par trois associés, VETO SERVICES SARL démarre ses activités d'importation des médicaments et intrants vétérinaires.
- **2004** : VETO SERVICES SARL décide d'ouvrir son capital aux vétérinaires et aux éleveurs. Ainsi le capital de Veto Services passera de 10.000.000FCFA à 512.420.000FCFA avec plus de 60 actionnaires.
- **2006** : VETO SERVICES SARL devient GROUPE VETO SERVICES SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de FCFA 512 420 000. Elle est désormais gérée par un Président de Conseil d'Administration et un Directeur Général.
- **2008** : GROUPE VETO SERVICES SA décide de compléter à l'activité d'importation et de distribution de médicaments et d'intrants vétérinaires, l'activité de production des aliments destinés aux animaux d'élevage. Il obtient à cet effet, l'autorisation d'installation d'une unité de fabrique d'aliments de bétail à Dangbodji par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche sous le n°302/MAEP/D-CAB/SGM/DE/SA.
- **2009** : Obtention de l'autorisation du ministère de l'industrie pour l'installation de l'unité de production d'aliments pour volailles et bétails au village de Dangbodji (arrondissement de Zinvié, commune d'Abomey-Calavi).
- **2012** : Achèvement des travaux d'installation et de mise en exploitation de l'usine de Dangbodji
- **2014**: Notification par l'arrêté interministériel n°2014/061/MDAEP/MICPME/MEF/SGM/CPI/DAS/SA de l'exploitation en régime B du code des investissements du projet de l'usine de Dangbodji
- **2016** : Création d'une ferme avicole et d'une ferme expérimentale de la cuniculture puis l'instauration de la Direction de Nutrition Animale, de Recherche et de Développement à Zinvié
- **2018** : Création du site d'abattage à Tanmè (Zinvié) et l'extension de ses activités par la création d'une ferme de production végétale.



ORGANE D'ADMINISTRATION

Le mode d'administration du GROUPE VETO SERVICES SA est celui de Société Anonyme avec conseil d'administration. Elle est dirigée par un président du conseil d'administration (PCA) et un directeur général (DG).

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du GROUPE VETO SERVICES SA est composé de trois membres au moins et de douze au plus, sous réserve de la dérogation prévue par l'acte uniforme en cas de fusion. Il peut comprendre des membres qui ne sont pas actionnaires de la société.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale pour une durée maximale de six ans renouvelables.

Le conseil d'administration de GVS-SA se réunit aussi souvent que nécessaire sur convocation de son président (PCA).

Les réunions du conseil d'administration peuvent avoir lieu par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective.

Le conseil d'administration dispose notamment des pouvoirs suivants :

- Préciser les objectifs de la société et l'orientation qui doit être donnée à son administration
- Exercer un contrôle permanent de la gestion assurée par le Directeur Général
- Arrêter les comptes de chaque exercice...

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du conseil qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions réglementaires relatives aux conventions réglementées sont strictement respectées.

La composition actuelle du conseil d'administration de GVS-SA se présente comme suit :

Noms et prénoms	Fonctions au sein du conseil	Professions	Autres fonctions
Monsieur LOKO Achille M	Président du Conseil d'Administration	Docteur en médecine vétérinaire	Directeur du Cabinet vétérinaire VETO CENTRE OUIDAH
Monsieur CODJIA Cossi Rémi	Administrateur	Docteur en médecine Vétérinaire	Directeur Général du GVS-SA
FAGBOHOUN A. Faustin	Administrateur	Docteur en médecine Vétérinaire	Promoteur du cabinet vétérinaire VET SERVICES, Ancien Directeur de laboratoires vétérinaires, personne ressource ayant participé voire présidé plusieurs ateliers nationaux, régionaux portant sur la santé animale.
GBESSINON Magloire	Administrateur	Docteur en médecine Vétérinaire	
YAROU BAO Bio	Administrateur	Docteur en médecine Vétérinaire	Directeur de la société YABA SERI Agro-Alimentaire
LOKONON Albert	Administrateur	Ingénieur des Travaux en production et Santé Animale	Responsable Technico-Commercial de GVS-SA
FASSASSI Saliou	Administrateur	Ingénieur des Travaux en production et Santé Animale	Directeur du Cabinet Vétérinaire OKPE-OLUWA
DJIALIRI D. Maode	Administrateur	Technicien vétérinaire	Trésorier Général de l'Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants du Bénin
HOUNYE Michel	Administrateur	Eleveur	Directeur de fermes ENANGNON

La Direction Générale

La Direction Générale exerce sa fonction sous le contrôle du Conseil d'Administration, auquel elle rend compte périodiquement de ses actions et de leurs effets. Ses responsabilités sont les suivantes :

- mettre en œuvre les stratégies et politiques approuvées par le Conseil ;
- développer les processus qui permettent d'identifier, de mesurer, de suivre, et de contrôler les risques encourus par la société ;
- maintenir une structure organisationnelle qui assigne clairement des relations de reporting, d'autorité et de responsabilité ;
- s'assurer que les responsabilités déléguées sont effectivement exercées ;
- mettre en place les politiques de contrôle interne appropriées ;
- suivre l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

La fonction de Directeur Général du GROUPE VETO SERVICES SA est assurée par

Monsieur Rémi Cossi CODJIA. Docteur en médecine vétérinaire depuis 1990, Monsieur CODJIA a fait ses études universitaires à l'Université d'Agriculture de Nanning en République Populaire de Chine. Du retour au Bénin, il crée avec quelques partenaires la société VETO SERVICES SARL (actuellement GVS-SA). De par sa formation et ses deux décennies d'expériences, il a bonne connaissance technique des divers rouages de l'activité de GVS-SA qu'il gère avec tact et dynamisme. L'amélioration continue des divers indicateurs de ladite société en est une parfaite résultante.

Le personnel

Les collaborateurs recrutés par le Directeur Général après examen du profil (technique, commercial, administratif, financier selon les postes) exercent convenablement leurs fonctions respectives sous peine de subir des sanctions du comité de discipline.

Par ailleurs, tout est mis en œuvre pour que ces derniers aient la possibilité d'alerter directement le management, les administrateurs de toute anomalie constatée sur l'éthique ou les risques courus par la société du fait d'une stratégie sans risque de représailles ou de sanction.

Le Responsable production animale

Sur les orientations techniques du Directeur Général, Ce département est assuré par Monsieur Fréjus BEHINGAN ayant fait tout son cursus universitaire en production animale en Chine.

Le Responsable technico-commercial (Contrôleur général)

Monsieur LOKONON Albert comme présenté plus haut est Ingénieur des travaux en production et Santé Animale. Il exerce la fonction de Responsable Technico-Commercial de GVS-SA. Les deux principaux actionnaires réunis n'ont pas le contrôle des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire à vocation des modifications fondamentales de la société notamment celles relatives aux dispositions statutaires.

Le Contrôle de gestion

Mme CODJIA Anna, le contrôleur de gestion de l'administration est titulaire d'un Master audit et contrôle de gestion et nanti de plus de cinq ans d'expériences en la matière.

Le Chef service comptabilité

M. KPADE Samson, le chef service de la comptabilité a exercé en tant que comptable dans des entreprises commerciales et assistant dans un cabinet d'expertise comptable après son diplôme de maîtrise en science de gestion.

Le Responsable juridique et des ressources humaines

Titulaire d'un diplôme d'administration des ressources humaines, d'une maîtrise à la faculté des sciences juridiques, Romuald GBOTCHOE, Monsieur Romuald GBOTCHOE a exercé en tant qu'assistant juridique, inspecteur du travail, assistant administratif avant de rejoindre la société GROUPE VETO SERVICES SA.

Le Chef service administratif et financier

Victor GOUCHOYESSA est titulaire d'une maîtrise en science de gestion et nanti de plus 12 ans d'expérience en gestion administrative et financière d'une société commerciale.

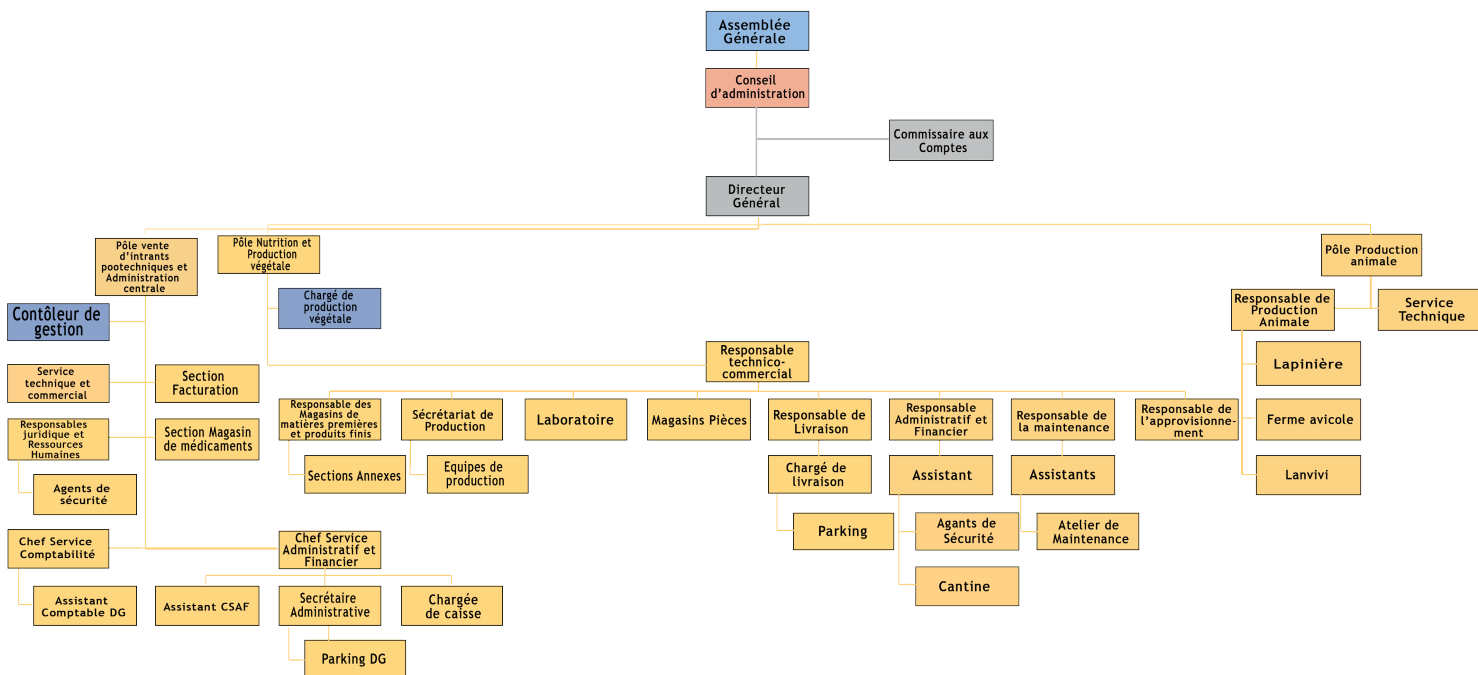
Le Responsable de la maintenance (Nutrition et production végétale

Monsieur FANOU Gaston (Ingénieur des travaux de mécanique et de construction métallique) assure la formation technique des agents de ce département dont il représente le responsable. Il est titulaire d'un Diplôme Universitaire Technique en Mécanique à l'IUT de LOKOSSA.

Le Responsable des magasins

AMONLE Dieu-Donné est titulaire d'un BAC+2 en sciences de gestion avec plus de 05 ans d'expérience à son actif.

Organigramme GVS SA





CAPITAL SOCIAL

Renseignements relatifs au capital de l'émetteur

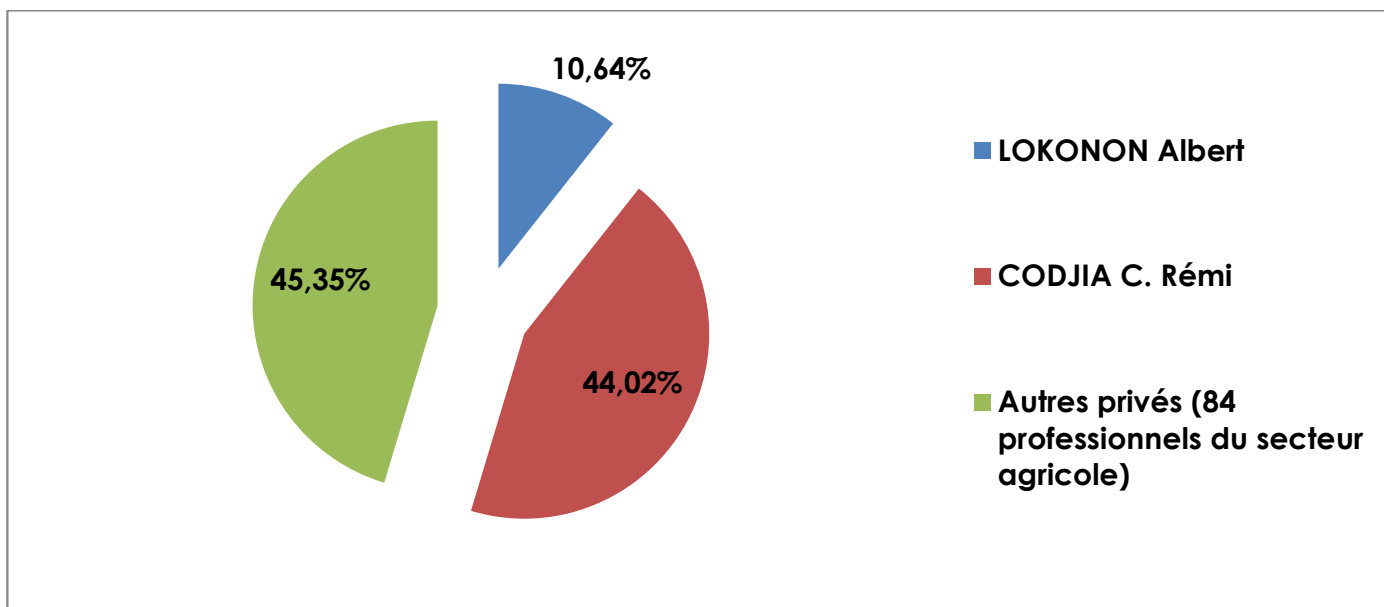
Le capital social de GVS-SA est de FCFA 512 420 000 au 31/12/2017. Il est divisé en 51 242 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 000 F chacune. On y retrouve à cette date aucune action qualifiée d'action de préférence. Et chaque action détenue donne droit à une seule voix de vote. Avant d'atteindre ce montant, le capital social de GVS-SA a évolué comme résumé ci-dessous.

Date	Montant (FCFA)	Forme juridique	Forme	Capital après opération (FCFA)
1997	10 000 000	Société A Responsabilité Limitée (SARL)	Apports lors de la constitution	10 000 000
2004	502 420 000	SARL	Émission de nouvelles actions (Ouverture du capital à de nouveaux actionnaires en particuliers des éleveurs et professionnels de la santé /production animale)	512 420 000
2006	0	SARL en Société Anonyme (SA) avec conseil d'administration	Changement de la forme juridique	512 420 000

ACTIONNARIAT

L'une des forces du GROUPE VETO SERVICES SA est la composition de son actionnariat. En effet, la quasi-totalité de ses actionnaires sont les professionnels du domaine de la santé ou de la production animale. Dans l'exercice de leurs fonctions respectives, ils côtoient et entretiennent des relations de confiance durable avec la clientèle potentielle de GVS-SA que sont les éleveurs ; ce qui favorise l'écoulement exceptionnel des produits du GVS-SA.

Les deux principaux actionnaires (détenant plus de 10% du capital à titre individuel) occupent des fonctions stratégiques au sein de la Direction Générale sans pouvoir influencer à leurs guises les décisions du conseil d'administration de par sa composition précédemment exposée.



Monsieur CODJIA Cossi Rémi est le principal actionnaire sans avoir à lui seul le contrôle des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire ni celles de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Monsieur LOKONON Albert comme présenté plus haut est Ingénieur des travaux en production et Santé Animale. Il exerce la fonction de Responsable Technico-Commercial de GVS-SA. Les deux principaux actionnaires réunis n'ont pas le contrôle des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire à vocation des modifications fondamentales de la société notamment celles relatives aux dispositions statutaires.

Autres actionnaires : les autres actionnaires (45,35%) sont des personnes physiques exerçant soit en qualité de professionnel de la santé ou de la production animale ou en qualité de promoteur agricole notamment dans l'élevage.

Description des principales activités de l'émetteur

Domaines d'intervention de GVS-SA

GVS-SA exerce dans le domaine de l'importation et de la distribution des produits vétérinaires, de la production d'aliments de bétails, de volailles, d'élevage et de la production végétale. Les principaux produits de GVS-SA sont indiqués ci-dessous.



1-MEDICAMENTS VETERINAIRES DES LABORATOIRES:

- ACT
- ALFASAN
- CEVA
- HIPRA
- LAPROVET
- MERIAL
- VETOQUINOL
- VMD

2- MATERIELS D'ELEVAGE

3- INTRANTS ZOOTECHNIQUES DE:

- TROWN NUTRITION
- GROBEL (BELGIQUE)

FLUDOR (BENIN)
SOCIA (BENIN)
PRE MELANGE GVS (40% et 50%) POUR ALIMENTS VOLAILLES
SHB (BENIN)

4- ALIMENTS POUR LES ANIMAUX

4-1- ALIMENTS VOLAILLES

A- ALIMENTS POUR LA PRODUCTION DES ŒUFS : DE L'ETAPE POUSSIN A L'ETAPE PONDEUSE

B- ALIMENTS POUR LA PRODUCTION DE LA VIANDE DE VOLAILLE

Aliment Poussin Démarrage Miette Chair
Aliment Poussin Croissance Chair Miette
Aliment Coquelet

4-2- ALIMENTS COMPLETS GRANULES LAPINS

Aliment lapine mère + lapereaux
Aliment lapin engraissement

4-3- ALIMENTS COMPLETS RUMINANTS

Aliment Ruminant Ovin & Caprin
Aliment Ruminant Viande
Aliment Ruminant Lait+Viande

4-4- ALIMENTS COMPLETS PORCINS

Aliment Porcin Mixte
Aliment Porcin Engraissement

5- PRODUITS D'AVICULTURE ET DE CUNICULTURE

6- PRODUCTION VEGETALE

Autres informations sur l'activité de GVS SA

Dans sa branche d'activité, GVS S.A est cité dans plusieurs publications du ministère de l'agriculture du Bénin comme le leader national en fourniture d'intrants vétérinaires et zootechniques.

Intermédiaires qui achètent ces aliments auprès des Grossistes Fournisseurs et se chargent de la distribution auprès des Semi-Grossistes.

Quant aux produits vétérinaires curatifs ; la distribution est assurée par des cabinets vétérinaires grossistes (VETO SERVICES, CODVETO, Pharmacie Vétérinaire de Kouhounou, Pharmacie vétérinaire bon Pasteur etc.) qui sont en partenariat avec des Laboratoires étrangers (Europe ou ailleurs) ou qui représentent ces derniers au Bénin. Ces Grossistes se chargent de la vente en gros aux autres cabinets vétérinaires (semi-grossistes) qui les revendent en détail aux Aviculteurs.

Comme présenté dans son historique GVS-SA a obtenu toutes les autorisations requises pour l'installation de son usine à Dangbodji. L'ampleur de ce projet lui a valu l'admission en régime « B » du code des investissements en République du Bénin.

Situation financière de l'émetteur

Normes comptables

Les états financiers de GVS-SA sont élaborés conformément au Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Commissaires aux comptes

Le mandat de commissariat aux comptes est actuellement confié à :

- **Monsieur Jean-Claude AVANDE**, Expert-comptable agréé inscrit à l'OECCA-BENIN sous n° 006-EC (Commissaire aux comptes titulaire)
- **Monsieur Jean HOUNSOULIN**, Expert-comptable agréé inscrit à l'OECCA-BENIN (Commissaire aux comptes suppléant)

Ce mandat court jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.



Endettement

L'évolution de l'encours de ses crédits de trésorerie se présente comme suit :

(Montants en Milliers de FCFA)	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Moyenne
Encours des emprunts contractés (CREDIT DE TRESORERIE)	290 000	1 005 041	704 724	607 080	300 000	581 369
Montant Emprunts à terme (plus de 2 ans)	-	-	-	-	-	-
Endettement global	290 000	1 005 041	704 724	607 080	300 000	581 369
var. annuelle		246,57%	-29,88%	-13,86%	-50,58%	30%
Total bilan	3 334 213	4 285 365	4 074 795	4 464 203	4 733 686	4 178 452
var. annuelle		28,53%	-4,91%	9,56%	6,04%	8%
% endettement/total bilan	8,70%	23,45%	17,29%	13,60%	6,34%	13,9%

Depuis 2014, l'endettement global est maîtrisé et a représenté en moyenne 13,9% du total bilan. Aucune dette financière n'a été contractée. La société évolue avec des crédits de trésorerie contractés auprès des banques, pour un crédit annuel moyen de 850 000 000 remboursés sans faille en 10 mois (sans compter les découverts bénéficiés à hauteur de FCFA 50 millions, les escomptes de papiers financiers à hauteur de 90 millions) avec un encours annuel moyen de FCFA 581 368 986. Grâce à l'agrément du présent programme d'émission des billets de trésorerie aux taux proposés, GVS-SA financera convenablement sa trésorerie de façon alternative à la Banque en réduisant significativement son coût d'endettement. Le recours à cette facilité mise en place par l'UMOA à travers le règlement n°96-03 aura également l'avantage non seulement d'améliorer l'effet de levier positif mais d'entreprendre des actions de communication sur la société tout en finançant sa trésorerie. Au regard de la taille du programme d'émission et du montant envisagé pour les différentes tranches, GVS-SA aura affaire à une échéance beaucoup plus souple que ses crédits de trésorerie habituels contractés à la Banque commerciale.

Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau suivant reprend les données sociales historiques de l'état des soldes de gestion de GVS-SA entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018 :

ELEMENTS	2014	2015	2016	2017	2018	Var Moyenne
Ventes de marchandises	8 174 131 758	6 805 229 534	5 063 430 487	4 991 062 722	4 758 442 272	-12,11%
Ventes de produits fabriqués	4 201 515 035	5 639 766 431	4 954 076 694	5 001 905 747	6 567 137 389	13,58%
Travaux services vendus						
Produits accessoires	79 782 343	79 354 580	16 726 005	38 245 631	38 100 708	12,21%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	12 455 429 136	12 524 350 545	10 034 233 186	10 031 214 100	11 363 680 369	-1,52%
Production stockée	1 622 166	42 503 640	- 28 918 421	21 494 608	494 953	520,03%
Production immobilisée				- 42 877 643	115 917 951	170,35%
Subventions d'investissements						
Autres produits	331 000	6 808 376	269 713	1 634 097	9 150 022	706,67%
TOTAL AUTRES PRODUITS	1 953 166	49 312 016	- 28 648 708	66 006 348	125 562 926	506,61%
<i>Total</i>	12 457 382 302	12 573 662 561	10 005 584 478	10 097 220 448	11 489 243 295	-1,20%
Achats de marchandises	7 342 632 495	6 429 792 337	4 377 938 649	4 487 156 995	4 472 413 576	-10,54%
Variation de stocks	203 890 072	- 103 327 358	173 704 087	125 170 844	-221 951 677	-181,01%
Achats de matières premières et fournitures liées	3 469 090 779	5 113 807 613	3 539 275 662	3 637 846 542	5 013 828 360	14,31%
Variation de stocks	- 53 649 926	- 799 314 598	222 632 581	190 402 454	102 177 949	300,30%
Autres achats	293 810 285	342 129 365	297 884 627	289 622 906	493 897 626	17,82%
Variation de stocks	- 5 542 260	1 395 704	3 066 750	-39 574 413	-67 935 170	-331,06%
Transports	187 870 361	201 561 269	164 659 374	6 220 929	11 468 490	-5,72%
Services extérieurs	354 555 985	518 716 117	296 981 027	296 804 252	268 041 142	-1,55%
Impôts et taxes	76 834 019	58 197 612	57 611 229	80 373 038	67 872 626	-0,33%
Autres charges	8 176 500	11 645 200	11 453 523	12 692 300	14 804 000	17,06%

<i>Total</i>	11 877 668 310	11 774 603 261	9 145 207 509	9 086 715 847	10 154 616 922	-3,02%
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	627 609 191	478 764 555	511 787 751	378 734 883	507 980 373	-2,17%
MARGE BRUTE SUR MATIERES	787 696 348	1 367 777 056	1 163 250 030	1 238 029 002	1 567 543 984	22,93%
VALEUR AJOUTEE	579 713 992	799 059 300	860 376 969	1 010 504 601	1 334 626 373	23,76%
Charges de personnel	377 775 613	405 044 467	488 302 440	483 276 981	578 265 281	11,60%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	201 938 379	394 014 833	372 074 529	527 227 620	756 361 092	43,68%
Transfert de charges						
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	92 221 662	117 580 441	129 551 370	127 947 327	153 174 011	14,04%
Reprises de provisions		542 647			218 333	
RESULTAT D'EXPLOITATION	109 716 717	276 977 039	242 523 159	399 280 293	603 405 414	63,94%
Revenus financiers	167 165 454	160 525 518	105 092 206	102 127 790	55 119 941	-21,84%
Gains de change						
Perte de change						
Frais financières	47 529 550	53 408 552	60 532 737	59 208 982	60 161 692	6,28%
RESULTAT FINANCIER	119 635 904	107 116 966	44 559 469	42 918 808	-5 041 751	-46,07%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	229 352 621	384 094 005	287 082 628	442 199 101	598 363 663	32,89%
Produits HAO	-	425 060		460 002	58	
Reprises HAO			268 607			
Transfert de charges						
Produits des cessions d'immobilisation	2 542 373	118 644		1 525 424		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisation	1 583 957			996 067	6 541 553	
Dotations HAO						
Charges HAO						
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	958 416	543 704	268 607	989 359	-6 541 495	-146,68%
Participation des travailleurs						
Impôts sur le résultat	118 836 183	95 070 282	52 544 100	60 549 300	123 631 200	13,67%
BENEFICE NET	111 474 854	289 567 427	234 807 135	382 639 160	468 190 968	56,54%
CAFG	202 738 100	406 604 164	364 089 898	509 597 130	627 688 199	38,31%

Evolution du chiffre d'affaires

Les activités de production d'aliments et celles d'achat et vente des intrants zootechniques occupent pratiquement la même proportion du chiffre d'affaires. L'activité de production connaît une croissance annuelle moyenne de 13,58% mais la situation du naira a conduit à une baisse de l'activité « achats et ventes d'intrants zootechniques » à hauteur de 12,11% ; ce qui explique un léger repli global du chiffre d'affaires de 1,5%. Cependant, la qualité de la gestion du GROUPE VETO SERVICES SA, la bonne capacité d'anticipation de ses managers fait qu'en dépit de cette faible baisse temporaire moyenne du chiffre d'affaires (-1,5%), la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation et le bénéfice net sont en constante progression.

Evolution des soldes significatifs de gestion

La valeur ajoutée de GVS-SA connaît un accroissement annuel moyen de 23,76%. L'Excédent brut d'exploitation connaît une croissance annuelle moyenne de 43,68%. Le Résultat d'exploitation progresse en moyenne à hauteur de 63,94%.

La croissance annuelle moyenne du résultat net sur la période est de 56,54%.

La capacité d'autofinancement globale quant à elle connaît une progression annuelle moyenne de 38,31% passant de FCFA 202 738 100 (en 2014) à FCFA 627 688 199 (en 2018).

Analyse de l'évolution bilancielle et de la trésorerie nette

Le tableau suivant retrace l'historique des masses du bilan au cours des quatre derniers exercices de GVS-SA :

PASSIF	2015	2016	2017	2018	
Capitaux propres (1)	1 763 803 687	1 931 996 222	2 248 020 782	2 598 355 150	13,83%
dont résultat					
Subventions d'investissement et provisions réglementées	-	991 393	531 393	313 060	
Comptes courants d'associés bloqués					
Ressources propres et assimilés	1 763 803 687	1 932 987 615	2 248 552 175	2 598 668 210	13,83%
Provisions financières pour risques et charges	-	-	-	-	
Amortissement & provision d'actif	503 619 568	633 170 938	725 736 883	785 029 215	
Amortissements et provisions	503 619 568	633 170 938	725 736 883	785 029 215	25,72%
Dettes structurelles	-	-	-	-	
RESSOURCES STABLES ET ASSIMILEES	2 267 423 255	2 566 158 553	2 974 289 058	3 383 697 425	14,28%
Dettes circulantes HAO	-	6 426 533	-542 770	590 270	
Avances clients	-	-	-	13 015 730	
Dettes Fournisseurs	1 129 810 975	1 073 693 687	1 220 630 793	1 340 832 543	
Dettes fiscales et sociales	156 762 400	162 865 244	174 082 165	246 646 170	
Autres dettes et risques provisionnés	229 946 652	194 098 299	214 399 894	233 932 711	
TOTAL PASSIF CIRCULANT	1 516 520 027	1 437 083 763	1 608 570 082	1 835 017 424	6,92%
Crédits d'escompte	-	-	-	-	
Crédits de trésorerie	1 005 040 846	704 723 746	607 080 339	300 000 000	
Découverts	-	-	-	-	
TRESORERIE PASSIF	1 005 040 846	704 723 746	607 080 339	300 000 000	-31,44%
TOTAL DU PASSIF (retraité en intégrant amortissement et provisions)	4 788 984 128	4 707 966 062	5 189 939 479	5 518 714 849	4,96%
ACTIF	2015	2016	2017	2018	Var. Moy.
Immobilisations incorporelles brutes	5 494 775	5 494 775	5 494 775	6 117 587	
Immobilisations corporelles brutes	1 048 447 099	1 211 987 555	1 620 181 636	2 034 947 469	
Immobilisations financières brutes	89 150 202	84 936 202	96 936 202	13 838 702	
ACTIF IMMOBILISE BRUT	1 143 092 076	1 302 418 532	1 722 612 613	2 054 903 758	21,83%
Actif circulant HAO	-	-	-	-	
Stocks et encours	2 801 517 821	2 373 195 982	2 118 691 705	2 306 895 560	
Avances fournisseurs	253 077 287	180 058 157	314 370 663	145 501 942	
Créances clients (2)	344 803 591	669 106 888	575 074 496	506 393 579	
Autres créances	123 160 692	122 798 656	168 060 925	179 254 222	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 522 559 391	3 345 159 683	3 176 197 789	3 138 045 303	-3,76%
Titres de placement	-	-	-	-	
Valeurs à encaisser	23 389 073	456 649	3 774 948		
Banques, caisse	99 943 588	59 931 198	287 354 129	325 765 788	
TRESORERIE ACTIF	123 332 661	60 387 847	291 129 077	325 765 788	114,32%
TOTAL ACTIF	4 788 984 128	4 707 966 062	5 189 939 479	5 518 714 849	4,96%

Nous remarquons que l'actif immobilisé est en croissance continue depuis l'exercice 2015 à un taux annuel moyen de 21,83%. Ce qui confirme la politique d'investissement continue de GVS-S.A.

Quant au total bilan, il s'est accru en moyenne de 4,96% l'année en passant de FCFA 4 788 984 128 (en 2015) à FCFA 5 518 714 849 (en 2018).

Sur cette période (2015-2018), les capitaux s'améliorent également avec un accroissement annuel moyen de 13,83% contre un accroissement annuel moyen de 4,96% du total bilan.

Le tableau ci-dessus, renseigne sur quelques ratios susceptibles d'éclairer sur l'équilibre financier et l'évolution de la trésorerie nette de GVS-S.A.

VALEURS STRUCTURELLES	2015	2016	2017	2018
Ressources propres	1 763 803 687	1 932 987 615	2 248 552 175	2 598 668 210
+ Amortissements et provisions	503 619 568	633 170 938	725 736 883	785 029 215
+ Dettes structurelles	-	-		
= Ressources stables	2 267 423 255	2 566 158 553	2 974 289 058	3 383 697 425
- Actif brut immobilisé	1 143 092 076	1 302 418 532	1 722 612 613	2 054 903 758
= FONDS DE ROULEMENT (FR)	1 124 331 179	1 263 740 021	1 251 676 445	1 328 793 667
Actif circulant	3 522 559 391	3 345 159 683	3 176 197 789	3 138 045 303
- Passif circulant	1 516 520 027	1 437 083 763	1 608 570 082	1 835 017 424
= BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	2 006 039 364	1 908 075 920	1 567 627 707	1 303 027 879
Trésorerie actif	123 332 661	60 387 847	291 129 077	325 765 788
- Trésorerie passif	1 005 040 846	704 723 746	607 080 339	300 000 000
= TRESORERIE NETTE (TN)	- 881 708 185	- 644 335 899	-315 951 262	25 765 788
Fonds de roulement	1 124 331 179	1 263 740 021	1 251 676 445	1 328 793 667
- Besoin en fonds de roulement	2 006 039 364	1 908 075 920	1 567 627 707	1 303 027 879
= TRESORERIE NETTE (TN)	- 881 708 185	- 644 335 899	-315 951 262	25 765 788

A la lecture de ces ratios, il apparaît que les ressources stables parviennent à couvrir les emplois stables ; ce qui justifie le fonds de roulement positif constaté au cours des trois derniers exercices.

Par ailleurs, le fonds de roulement qui n'arrive pas à couvrir le besoin en fonds de roulement de la société sur la période 2015-2017 a pu couvrir ce besoin en 2018, ce qui justifie la trésorerie nette positive de FCFA 25,7 millions en 2018. ; ce qui explique une trésorerie nette négative.

Avec le présent programme d'émission de billets de trésorerie, les ressources permettraient d'améliorer davantage la trésorerie nette de la société.

Projections des soldes de gestion

Au regard de l'évolution historique des quatre dernières années et de la connaissance du marché par les managers de GVS-S.A, les projections de la société sont établies ainsi qu'il suit :

- une croissance annuelle moyenne de 5% pour les ventes de marchandises, de 8% pour les ventes de produits fabriqués et de 16,40% pour les produits accessoires ;
- un accroissement annuel moyen de 15% pour la valeur ajoutée ;
- une augmentation des charges du personnel à hauteur de 8% après un exercice triennal ;
- Un accroissement annuel moyen de 12% pour les dotations aux amortissements ;
- Grâce aux exonérations fiscales bénéficiées du fait de son admission dans le régime « B » du code des investissements, l'impôt sur résultat avoisine 13,66% du résultat avant impôt à partir de 2016 ; ce qui a été utilisé pour les prévisions.

L'évolution des soldes significatifs de gestion obtenue sur la base de ces hypothèses moyennes est rassurante et se présente comme suit :

ELEMENTS (en Milliers de FCFA)	2017 Réel	2018 estimé	2019 estimé	2020 estimé	2021 estimé	2022 estimé	var, 18/17	Var 19/18	Var 20/19	Var 21/20	Var 22/21	Var, Moy.
Ventes de marchandises	4 991 063	4 758 442	5 502 647	5 777 779	6 066 668	6 370 001	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
Ventes de produits fabriqués	5 001 906	6 567 137	5 834 223	6 300 961	6 805 038	7 349 441	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
Travaux services vendus	-	-	-	-	-	-						
Produits accessoires	38 246	38 101	51 819	60 317	70 209	81 723	16,40%	16,40%	16,40%	16,40%	16,40%	16,40 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	10 031 214	11 363 680	11 388 688	12 139 057	12 941 915	13 801 258	6,54%	6,56%	6,59%	6,61%	6,64%	6,59%
MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	378 735	507 980	440 212	462 222	485 333	509 600	1,02%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	4,20%
MARGE BRUTE SUR MATIERES	1 238 029	1 567 544	1 589 231	1 717 545	1 856 317	2 006 307	7,36%	8,07%	8,07%	8,08%	8,08%	7,93%
VALEUR AJOUTEE	1 010 505	1 334 626	1 334 231	1 534 366	1 764 521	2 029 199	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00%	15,00 %
Charges de personnel	483 277	578 265	483 277	521 939	521 939	521 939						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	527 228	756 361	850 954	1 012 427	1 242 582	1 441 395	28,79%	25,71%	18,98%	22,73%	16,00%	22,44 %
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	127 947	153 174	143 301	160 497	179 757	201 328	19,72%	-6,45%	12,00%	12,00%	12,00%	12,00 %
RESULTAT D'EXPLOITATION	399 280	603 405	707 653	851 930	1 062 825	1 235 534	38,06%	28,90%	20,39%	24,76%	16,25%	25,67 %
RESULTAT FINANCIER	42 919	-5 042	-16 717	11 740	16 763	23 933	0,00%	0,00%	0,00%	42,78%	42,78%	42,78 %
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	442 199	598 364	690 936	863 670	1 079 588	1 349 485	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00 %
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	989	-6 541	0	0	0	0						
Impôts sur le résultat	60 549	123 631	94 382	117 977	147 472	184 340			25,00%	25,00%	25,00%	25,00 %
BENEFICE NET	382 639	468 191	596 554	745 693	932 116	1 165 145	24,72%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	24,94 %
CAFG	509 597	627 688	739 855	906 190	1 111 873	1 366 825	18,76%	22,25%	22,48%	22,70%	22,93%	21,82 %

PRESENTATION DE LA GARANTIE

La deuxième tranche de l'émission des billets de trésorerie GVS S.A sera garantie à 100% de façon inconditionnelle et à première demande en principal (1 500 000 000 FCFA) et intérêts (126 562 500 FCFA) par le Fonds de Solidarité Africain, pour un total de 1 626 562 500 FCFA.

Renseignements à caractère général à propos du Fonds de Solidarité Africain

Création – Mission

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) a été créé le 21 décembre 1976 et est devenu opérationnel en septembre 1979. Son siège est basé à Niamey, en République du Niger.

Le Fonds est une institution financière multilatérale qui a pour mission d'œuvrer au développement économique et à la lutte contre la pauvreté dans les États Membres, en facilitant le financement des projets d'investissement tant dans le secteur public que privé, et des activités de microfinance.

Pour accomplir sa mission, le FSA dispose des trois techniques d'intervention suivantes: la garantie financière, la bonification de taux d'intérêt et l'allongement de la durée des prêts.

Vision

S'affirmer comme une institution forte et innovante, partenaire privilégié des acteurs du développement économique, offrant des produits de garantie et de financement diversifiés, adaptés et compétitifs.

Capital - Membres – Adhésion

Le Capital autorisé du FSA est fixé à 150 milliards FCFA dont 60 milliards FCFA constituent le capital callable. Le reste, soit 90 milliards FCFA représente le capital sujet à appel.

Le capital sujet à appel sert de garantie aux engagements contractés par le Fonds.

Le FSA compte actuellement quatorze (14) États membres qui sont : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Centrafrique, Gabon, Guinée Bissau, Mali, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo. L'actionnariat du FSA regroupe ainsi les trois principaux ensembles économiques africains, à savoir la CEDEAO, la CEEAC et le COMESA

Cette particularité traduit le caractère panafricain du Fonds de Solidarité Africain et en fait un trait d'union entre les grands ensembles d'intégration régionale de l'Afrique subsaharienne. L'adhésion au FSA est ouverte à tous les États africains (membres régionaux) ainsi qu'aux États non africains et institutions financières régionales ou internationales (membres non régionaux).

Organes d'Administration et de Gestion

Les organes d'administration et de gestion du FSA sont :

- L'Assemblée Générale des Actionnaires, instance suprême du FSA ;
- Le Conseil d'Administration ;
- La Direction Générale : le Directeur Général est nommé par le Conseil d'Administration et assure la gestion courante du Fonds.

Ressources financières

Les ressources financières du FSA proviennent des :

- dotations constituées par les versements des actionnaires au titre du capital et du Fonds Spécial de Bonification (FSB);
- revenus générés par les interventions du FSA à travers ses instruments opérationnels ;
- revenus tirés des placements ;
- subventions ;
- ressources générées par des missions spécifiques, notamment dans le cadre de la gestion de fonds pour compte de tiers.

Techniques d'intervention

Le Fonds utilise les techniques d'intervention ci-après :

- la garantie des prêts bancaires et des emprunts obligataires destinés d'une part, au financement de projets d'investissement initiés sur le territoire des États Membres par des entreprises tant du secteur public que privé et d'autre part, au financement des activités des institutions de micro-finance ;
- la bonification de taux d'intérêt en faveur des États Membres ou de leurs démembrements afin de leur permettre d'alléger le coût des financements obtenus
- le refinancement : Avec ou sans allongement de la durée des prêts, cette technique à destination des PME / PMI permet de rendre les échéances de paiement de ces dernières plus soutenables.
- l'arrangement et la structuration de financement : Appui aux PME/PMI pour la structuration et la recherche de financements adaptés à leur besoins ;
- la gestion de fonds pour compte de tiers : Offre d'expertise et de savoir-faire aux institutions et Agences de Développement pour la réalisation de leurs objectifs dans les États membres ;
- la prise de participation dans le capital social de certaines structures avec pour cibles privilégiées les Fonds Nationaux de Garantie.

Secteurs d'intervention

Le FSA intervient dans tous les secteurs de l'Economie Nationale: mines, infrastructures de base, développement rural, industrie, agro-industrie, télécoms, énergie, tourisme et hôtellerie, immobilier, transport, éducation, santé, microfinance etc. Les activités de négoce sont exclues du champ d'intervention du Fonds.

SITUATION FINANCIERE DU FONDS

Garanties

Au 31 décembre 2018, les engagements en garantie du FSA s'élèvent à 70 998 millions de FCFA dont 50 278 millions FCFA en approbations de garanties en faveur de 71 projets réalisés dans les quatorze (14) Etats membres du Fonds et 20 143 millions FCFA en engagements à décaisser.

Allongement de durée de prêt

Le montant des refinancements pour allongement de durée de prêt accordés par le Fonds, au 31 décembre 2018, s'élève à 575,8 millions de FCFA. Ces interventions ont permis de mobiliser des financements au profit de PME / PMI.

Bonification de taux d'intérêt

Le Fonds a accordé au titre de bonifications 16 843 millions FCFA en faveur de 87 projets répartis dans 11 Etats Membres à la date du 31 décembre 2018. Ces bonifications ont permis de mobiliser des financements d'un montant total de 287 070 millions de FCFA au profit des États membres bénéficiaires.

Situation bilancielle et compte de résultat 2017-2018

L'état des comptes au 31 décembre 2018 laisse transparaître un bilan en hausse de 2,44%. D'un montant de 64 867 millions de FCFA en 2017, le total bilan du Fonds est passé à 65 935 millions de FCFA en 2018.

L'ACTIF

Il est composé des comptes d'opérations de trésorerie et d'opérations interbancaires, de créances et d'opérations sur titres et d'opérations diverses.

L'encours des opérations de trésorerie affichait 20 milliards de FCFA au 31/12/2018. Parti de 17,6 milliards de FCFA à fin 2017, il connaissait donc une augmentation nette de 2,4 milliards de FCFA en valeur absolue et de 13,84% en valeur relative.

Les créances au 31 décembre 2018 s'établissent à 2,9 milliards de FCFA contre 2,4 milliards de FCFA en 2017, soit une augmentation de 22,37%.

Les opérations sur titres ont totalisé au 31 décembre 2018, 2 257 millions de FCFA après la valeur de 771 millions de FCFA enregistrée en 2017 et ont donc accru de 192,71%.

LE PASSIF

Les fonds propres ont connu une hausse de 20% passant à 26,6 milliards de FCFA contre 22,2 milliards de FCFA en 2017.

Le résultat de l'exercice 2018 s'est dégradé de 76,49% et est ressorti à 2,49 milliards de FCFA.

COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits sur opérations financières du fonds au 31 décembre 2018 se chiffrent à 1 169 millions de FCFA contre 895 millions de FCFA au 31 décembre 2017, soit une hausse de 30,61%.

Les produits opérationnels, quant à eux, se chiffrent à 2,12 milliards de FCFA à fin 2018 contre 1,94 milliards de FCFA sur l'exercice écoulé.

La réalisation de ces produits a impliqué l'engagement de charges sur opérations financières (36 millions de FCFA) en hausse de 192% et des frais généraux d'exploitation (2 milliards de FCFA) en augmentation de 17,48%.

Les activités ordinaires du fonds ont ainsi généré un résultat de 536 millions de FCFA en baisse de 82% par rapport à celui de l'exercice précédent. A ces dernières se sont ajoutées les activités menées à titre exceptionnel qui elles ont mené à un résultat (228 millions de FCFA) en baisse de 12%.

Bilan du FSA au 31/12/2018

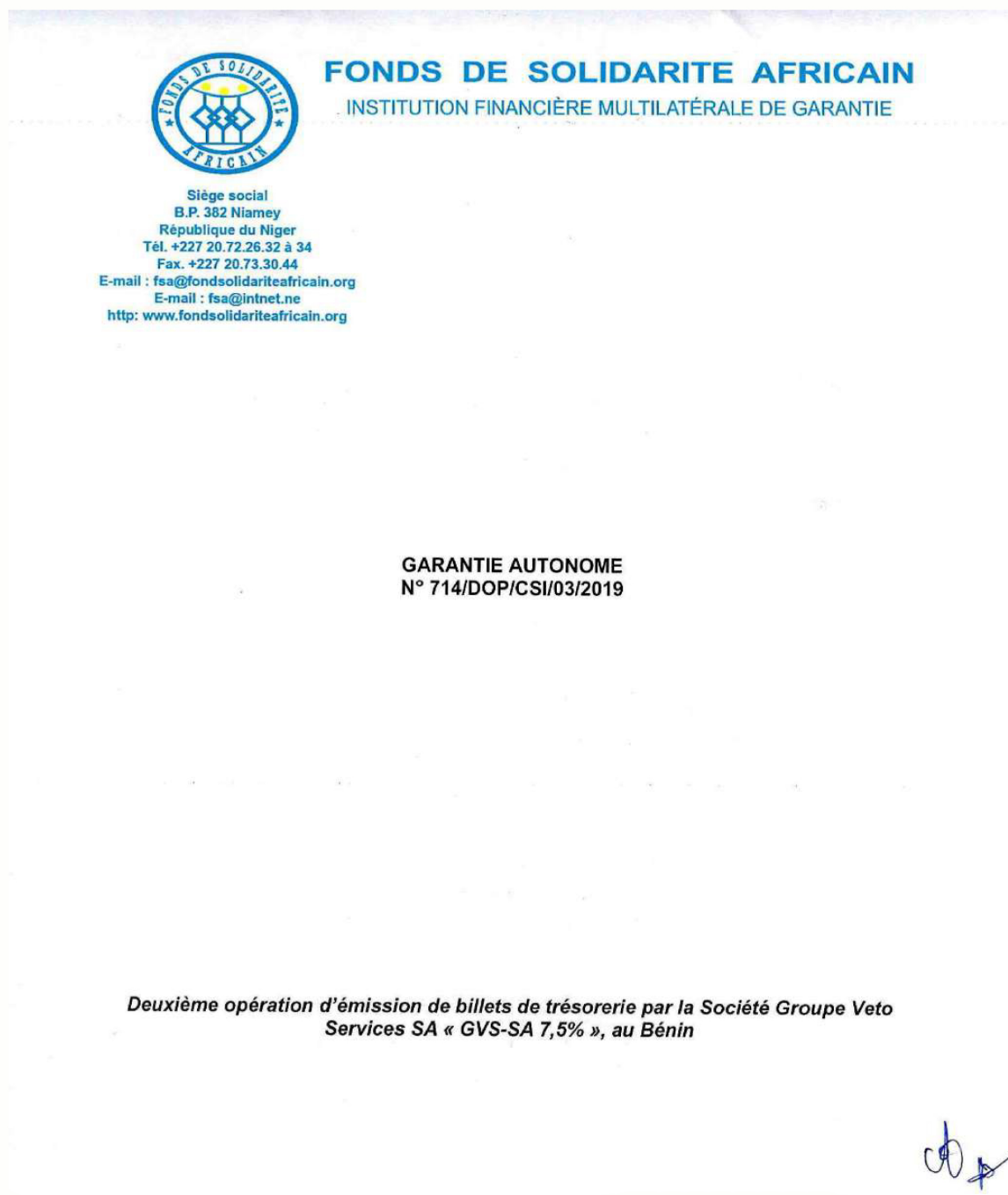
Libellés	2018	2017	Libellés	2018	2017
OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS	20 077 116 224	17 635 841 430	DETTES- APPEL DE GARANTIE NON PAYE	-	-
CREANCES AVEC CLIENTELE	2 919 819 654	2 386 064 102	OPERATIONS DIVERSES	4 203 556 008	3 903 932 620
OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS	2 256 531 322	770 900 591	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	928 459 997	1 160 574 997
VALEURS IMMOBILISEES	6 266 884 812	5 816 902 420	RESERVES ENGAGEES	1 389 257 930	1 446 964 347
ACTIONNAIRES	34 414 352 735	37 757 259 451	RESERVES AFFECTEES	79 683 368	79 683 368
			FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	241 800 071	227 281 528
			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	696 860 989	480 278 565
			RESERVES DISPONIBLES	3 177 524 918	3 177 524 918
			ECART DE REEVALUATION	139 154 035	139 154 035
			CAPITAL	60 000 000 002	60 000 000 002
			APPORT POUR DOTATION FSB	4 334 220 515	3 671 720 515
			REPORT A NOUVEAU	-10 020 146 899	-13 170 758 700
			RESULTAT NET	764 333 815	3 250 611 799
TOTAL	65 934 704 747	64 366 967 994	TOTAL	65 934 704 747	64 366 967 994

Compte de résultat du FSA au 31/12/2018

Rubriques	2018	2017
Produits sur opérations financières	1 153 841 870	895 093 735
Charges sur opérations financières	35 976 352	12 312 619
Résultat financier	1 117 865 518	882 781 116
Produits opérationnels	2 137 491 967	1 939 050 293
Frais généraux d'exploitation	1 994 035 517	1 685 997 208
Excédent brut d'exploitation	1 261 321 968	1 135 834 201
Résultat d'exploitation	535 943 040	2 990 682 747
Résultat exceptionnel	228 390 775	259 929 054
Résultat net	764 333 815	3 250 611 801

ANNEXES

Lettre d'engagement de garantie



LE FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN (FSA), Organisme Public International, à caractère Economique et Financier au capital de cent cinquante milliards (150 000 000 000) de Francs CFA, ayant son Siège Social au 617, Avenue du Président Karl CARSTENS PL 005, BP. 382, NIAMEY (République du Niger), représenté par **Monsieur Ahmadou Abdoulaye DIALLO**, son Directeur Général, dûment habilité à l'effet des présentes,

I. DÉCLARATION

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) déclare avoir pris, connaissance des conditions de la deuxième opération d'émission de billets de trésorerie « GVS-SA 7,5% » d'un montant principal de un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de francs CFA, remboursable en vingt-quatre (24) mois, et au taux nominal brut de sept virgule cinq pour cent (7,5%) l'an à compter de la date de jouissance.

II. ENGAGEMENT

A la demande du Donneur d'ordre, le Fonds de Solidarité Africain (FSA) se constitue garant autonome à l'égard des Souscripteurs, pour le remboursement des sommes dues au titre de l'opération d'émission de billets de trésorerie « GVS-SA 7,5% », à hauteur de 100% du montant émis soit la somme de un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de francs CFA en principal et des intérêts nets de cent vingt-six millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent (126 562 500) francs CFA, conformément au tableau d'amortissement de l'opération. La couverture globale s'établit ainsi à un milliard six cent vingt-six millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent (1 626 562 500) francs CFA.

Les paiements dus au titre de cet engagement seront effectués par le Fonds de Solidarité Africain (FSA), sur tout compte que la Société de Gestion et d'Intermédiation AFRIBOURSE (SGI-AFRICABOURSE), agissant pour le compte des Souscripteurs, lui aura indiqué.

Les intérêts de retard ainsi que tous autres frais, commissions ou agios ne sont pas couverts par la présente Garantie Autonome. Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) accepte de payer les Souscripteurs sans exiger qu'ils poursuivent préalablement le Donneur d'ordre, étant entendu que l'Arrangeur agissant pour le compte des Souscripteurs devra accompagner sa demande en paiement d'une attestation de non remboursement de l'échéance, ainsi que d'une sommation de payer datant de moins d'un (1) mois adressée au Donneur d'ordre.

III. DUREE

Le présent engagement est valable jusqu'au complet remboursement des sommes dues au titre de l'opération de levée de ressources dont la date d'échéance en capital est fixée à l'anniversaire de la date de jouissance en 2021. En toute hypothèse, elle prend fin automatiquement trente (30) jours calendaires après la date de la dernière échéance indiquée dans le tableau d'amortissement annexé à la présente.

IV. MISE EN JEU

La garantie autonome du Fonds de Solidarité Africain (FSA) devra être appelée dans un délai maximum d'un (1) mois à compter de la date de chaque échéance. Faute d'appel dans ledit délai, l'engagement du FSA deviendra de plein droit caduc pour l'échéance considérée.

CA 2



L'appel en garantie doit être fait par l'Arrangeur par lettre avec demande d'avis de réception et accompagnée d'une sommation de payer, adressée au Donneur d'ordre et restée sans effet pendant huit (8) jours à compter de ladite sommation. Cette lettre d'appel de garantie doit aussi indiquer le décompte des sommes échues et impayées et du montant objet de l'appel.

Le Garant dispose de cinq (5) jours ouvrés à compter de la réception de la lettre d'appel de sa garantie pour examiner la conformité de la demande en paiement aux termes de sa garantie.

Le Garant reconnaît que ce délai de cinq (5) jours est le délai d'usage, pour examiner la conformité de la demande et du relevé produit, avec les termes de la présente Garantie Autonome, conformément aux dispositions de l'article 46 de l'Acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés.

En cas de validité de l'appel, le Garant s'engage à payer dans un délai de trente (30) jours ouvrables à compter de la date de l'appel, à l'Arrangeur pour le compte des Souscripteurs, les échéances impayées de l'opération, suivant les moyens de paiement que l'Arrangeur lui aura indiqué dans la lettre d'appel en garantie.

Le Garant accepte de payer les Souscripteurs sans exiger qu'ils poursuivent préalablement le Donneur d'Ordre.

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) sera subrogé dans les droits et actions des souscripteurs au cas où il aura payé ces derniers en lieu et place du Donneur d'Ordre.

V. REGLEMENT DES LITIGES

Le présent acte est soumis au droit OHADA applicable en matière de sûretés et les litiges qui pourraient être issus de son interprétation ou de son exécution seront réglés par voie amiable. A défaut d'accord dans un délai maximum de deux (02) mois à compter de leur survenance, les parties conviennent que tout désaccord ou différend sera tranché de façon définitive par voie d'arbitrage par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Niamey.

La sentence arbitrale sera finale, exécutoire et sans appel et liera les parties.

Fait à Niamey, le 14 octobre 2019

Pour le Fonds de Solidarité Africain (1)

Bon pour garantie autonome à concurrence d'un montant maximal de un milliard six cent vingt-six millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent (1 626 562 500) francs CFA en principal et intérêts //

Ahmadou Abdoulaye DIALLO
Directeur Général



(1) Signature précédée de la mention « Bon pour garantie autonome à concurrence d'un montant maximal de un milliard six cent vingt-six millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent (1 626 562 500) francs CFA en principal et intérêts.

CA

3

✶

Lettre d'agrément de la BCEAO autorisant l'opération



Direction Nationale pour le Bénin

Monsieur le Président Directeur Général
Société de Gestion et d'Intermédiation
Africabourse

Cotonou (Bénin)

N/Réf : B00/SEC/01244-2018

Cotonou, le **14 DEC 2018**

V/Réf : - Lettre n°592/1118/PDG/SC/2018 du 26 novembre 2018
- Lettre n°411/0718/CED/PDG du 30 juillet 2018

Page 1/1

Objet : Notification d'agrément pour l'émission de billets de trésorerie par la société
GROUPE VETO SERVICES SA

Monsieur le Président Directeur Général,

Comme suite à vos correspondances citées en référence, nous avons l'honneur de vous informer qu'une suite favorable a été réservée à la demande d'agrément pour l'émission de billets de trésorerie d'un montant total de trois (3,0) milliards de FCFA par la société GROUPE VETO SERVICES, sous réserve de l'obtention d'une garantie couvrant la deuxième tranche de l'opération ou d'un accord de classement valide à cette date.

A cet égard, nous vous saurions gré des dispositions que vous voudriez bien prendre afin de nous communiquer à l'issue du placement des titres, un compte rendu d'émission indiquant notamment la liste des investisseurs, leurs secteurs d'activité, le montant de leurs souscriptions ainsi que les taux d'intérêt effectifs.

Les numéros d'identification et les dénominations des émissions sont les suivants :

- première tranche : B301011B6 BT 5,75% 12 2018-2020;
- deuxième tranche : B301011B4 BT 5,75% 12 2019-2021.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations distinguées.

Le Directeur National

Alain KOMACLO

Lettre d'agrément de la BCEAO autorisant l'opération





NOTE D'INFORMATION

Programme d'émission de billets de
trésorerie sur le marché financier régional
de l'UEMOA - 2ème Tranche GVS SA 7,50%

